Note 2 à l'article: Une **sauteuse** est également appelée «casserole bratt».

**3.102**
**mur d'installation**
construction fixe spéciale comportant les dispositifs pour alimenter les appareils qui y seront raccordés

**3.103**
**sauteuse atmosphérique**
sauteuse dans laquelle la pression à l'intérieur du récipient ne diffère pas sensiblement de la pression atmosphérique

**3.104**
**pression assignée**
pression de service maximale attribuée par le fabricant aux parties sous pression de l'appareil

**3.105**
**surface fonctionnelle**
surface qui est volontairement chauffée par une source de chaleur interne et qui doit être très chaude pour assurer la fonction pour laquelle l'appareil est destiné

Note 1 à l'article: La gaine chauffée d'un élément chauffant tubulaire constitue un exemple.

**3.106**
**surface adjacente**
surface adjacente à une **surface fonctionnelle** et susceptible de devenir très chaude par conduction

## 4 Exigences générales

L'article de la Partie 1 est applicable.

## 5 Conditions générales d'essais

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

**5.5** *Addition:*

*Les essais sont effectués avec la cuve en position d'utilisation normale pour la cuisson.*

**5.10** *Addition:*

*Les appareils destinés à être installés en batterie avec d'autres appareils et les appareils destinés à être fixés à un **mur d'installation** sont enveloppés, de façon à obtenir une protection contre les chocs électriques et les effets nuisibles de la pénétration de l'eau équivalente à celle obtenue lorsqu'ils sont installés selon les instructions fournies avec l'appareil.*

NOTE 101 Des enveloppes appropriées ou des appareils supplémentaires peuvent être nécessaires pour les essais.

**5.101** *Les appareils sont essayés comme des **appareils chauffants**, même s'ils comportent un moteur.*

**5.102** *Les appareils assemblés avec d'autres appareils ou incorporant d'autres appareils sont essayés conformément aux exigences de la présente norme. Les autres appareils sont*

This is a preview. Click here to purchase the full publication.

*mis en fonctionnement simultanément conformément aux exigences des normes correspondantes.*

## 6 Classification

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

**6.1** *Remplacement:*

Les appareils doivent être de la **classe I** d'après la protection contre les chocs électriques.

*La vérification est effectuée par examen et par les essais correspondants.*

**6.2** *Addition*:

Les appareils normalement utilisés sur une table doivent être au moins IPX3. Les autres appareils doivent être au moins IPX4.

## 7 Marquage et instructions

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

**7.1** *Addition:*

~~De plus,~~ Les appareils doivent porter le~~s~~ marquage~~s~~ de

- ~~la pression d'eau ou la plage des pressions, en kilopascals (kPa), pour les appareils destinés à être reliés à un réseau de distribution d'eau, à moins que cette indication figure dans les instructions;~~
- la capacité assignée, en litres (l), à moins que ~~cette indication figure sur la notice d'instructions ou ne soit marquée~~ ce marquage figure sur l'appareil d'une autre façon, par exemple par l'indication d'un niveau.

Si un appareil possède des **surfaces accessibles** extérieures ou des couvercles, pour lesquels des limites d'échauffement sont spécifiées dans le Tableau 101 et les dispositions de la note de bas de tableau b du Tableau 101 s'appliquent, l'appareil doit alors porter par marquage le symbole IEC 60417-5041 (2002-10), ou, en substance, la mise en garde suivante:

ATTENTION: Surfaces très chaudes.

**7.6** *Addition:*

[symbole IEC 60417-5041 (2002-10)] Attention, surface très chaude

**7.10** *Addition:*

Les dispositifs commandant le processus de basculement des appareils ayant des parties basculantes doivent porter une indication claire de la direction du mouvement.

**7.12** *Addition:*

Les instructions doivent comporter une recommandation de ne pas utiliser les appareils comme friteuses, à moins que l'utilisation dans cette fonction soit prévue.

This is a preview. Click here to purchase the full publication.

Si les symboles IEC 60417-5021 (2002-10) et IEC 60417-5041 (2002-10) ~~est~~ sont marqués sur l'appareil, ~~sa~~ leur signification doit être expliquée.

Les instructions doivent comporter, en substance, les mises en garde suivantes:

MISE EN GARDE: Ne pas ouvrir les robinets de purge ou tout autre dispositif de vidange avant le retour de la pression à approximativement la pression atmosphérique.

MISE EN GARDE: L'ouverture du robinet de purge entraînera l'écoulement du contenu chaud de la sauteuse électrique.

Les instructions doivent comporter en substance les indications suivantes:

Ces appareils sont destinés à des applications commerciales, par exemple dans des cuisines ou des restaurants, des cantines, des hôpitaux et dans des entreprises commerciales telles que des boulangeries, des boucheries, etc., mais pas pour la production de nourriture en série continue.

Si le fabricant veut limiter l'usage de l'appareil à moins que ce qui est donné ci-dessus, dela doit être clairement indiqué dans les instructions.

*Modification:*

Les instructions concernant les personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, les personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, et l'emploi de l'appareil comme jouet par des enfants ne sont pas applicables.

**7.12.1** *Remplacement:*

L'appareil doit être accompagné d'instructions détaillant toutes les mesures spéciales à prendre lors de son installation. Pour les appareils destinés à être installés en batterie avec d'autres appareils et les appareils destinés à être fixés à un **mur d'installation**, des informations détaillées doivent être données sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer la protection appropriée contre les chocs électriques et contre les effets nuisibles dus à la pénétration de l'eau. Si les dispositifs de commande de plusieurs appareils sont combinés dans un boîtier séparé, des informations précises sur ce point doivent être données. Les instructions d'**entretien par l'usager**, par exemple le nettoyage, doivent être également données. Elles doivent inclure une indication selon laquelle l'appareil ne doit pas être nettoyé à l'aide d'un jet d'eau ~~et~~ ou d'un nettoyeur à vapeur.

Les appareils qui sont munis d'un socle de connecteur et qui sont destinés à être immergés dans l'eau pour le nettoyage, doivent être accompagnés d'instructions indiquant que la prise mobile de connecteur doit être débranchée avant le nettoyage de l'appareil et que le socle de connecteur doit être séché avant toute nouvelle utilisation de l'appareil.

Les instructions des appareils autres que les **appareils fixes**, et des appareils comportant des **parties électriques amovibles**, qui ne sont pas destinés à être partiellement ou complètement immergés dans l'eau pour le nettoyage, doivent indiquer que les appareils ou les parties ne doivent pas être immergés.

Pour les appareils raccordés de façon permanente à des canalisations fixes, et dont le courant de fuite peut dépasser 10 mA, en particulier s'ils sont déconnectés ou non utilisés pendant de longues périodes, ou lors de la première installation, les instructions doivent fournir des recommandations concernant les caractéristiques des **dispositifs de protection** à installer, tels que les relais de courant de fuite.

This is a preview. Click here to purchase the full publication.

Si un **appareil fixe** est destiné à être déplacé pour le nettoyage, les instructions doivent le mentionner.

Pour les **appareils fixes** équipés de roulettes ou galets, ou destinés à être déplacés pour le nettoyage, les instructions doivent indiquer, en substance, le message suivant.

> Cet appareil doit être raccordé à des connexions souples pour liaison équipotentielle et à des services tels que l'alimentation en électricité, en eau, en gaz et en vapeur de façon que l'appareil puisse être déplacé dans la direction nécessaire pour le nettoyage, sur une distance supérieure ou égale à la dimension de l'appareil dans le sens du mouvement plus 500 mm, sans que les connexions souples ne soient tendues ni soumises à une contrainte.

*La vérification est effectuée par examen.*

**7.12.4** *Addition:*

Pour les **appareils à encastrer** avec tableau de commande séparé et commun à plusieurs appareils, les instructions doivent indiquer que le tableau de commande ne doit être connecté qu'aux appareils spécifiés, afin d'éviter tout danger éventuel.

**7.12.9** Non applicable.

**7.14** *Addition:*

La hauteur du triangle utilisé avec le symbole IEC 60417-5041 (2002-10) doit être d'au moins 15 mm.

**7.15** *Addition:*

~~Lorsqu'il n'est pas possible en pratique de placer les marquages des **appareils installés à poste fixe** à un endroit où ils soient visibles après installation, les informations correspondantes doivent également figurer dans les instructions d'utilisation ou sur une étiquette complémentaire qui peut être fixée près de l'appareil après installation.~~

Le marquage spécifié pour les **surfaces accessibles** extérieures doit être visible lorsque l'appareil est mis en fonctionnement comme en usage normal, y compris lors de l'actionnement d'un commutateur quelconque, du réglage d'une commande quelconque ou de l'ouverture d'un couvercle ou d'une porte. Il ne doit pas être apposé sur une **surface fonctionnelle** ou une **surface adjacente.**

*Modification:*

Pour les **appareils installés à poste fixe**, le nom, la marque déposée ou la marque d'identification du fabricant ou de son mandataire, ainsi que la référence du modèle ou du type, doivent être apposés par marquage sur l'appareil et, si ce marquage n'est pas visible lorsque l'appareil est installé comme en usage normal, il doit être inclus dans les instructions ou sur une étiquette supplémentaire pouvant être fixée à proximité de l'appareil après l'installation.

NOTE 101 ~~Comme exemples de tels **appareils installés à poste fixe**, on peut citer les **appareils à encastrer**.~~ Un **appareil encastré** constitue un exemple de ce type d'appareil.

**7.101** Les bornes d'équipotentialité doivent être marquées par le symbole IEC 60417-5021 (2002-10).

Ces marquages ne doivent pas être placés sur des vis, des rondelles amovibles ou autres parties pouvant être enlevées lors du raccordement des conducteurs.

This is a preview. Click here to purchase the full publication.

*La vérification est effectuée par examen.*

**7.102** Les appareils ou les **parties électriques amovibles** des appareils destinés à être partiellement immergés dans l'eau pour le nettoyage doivent être marqués d'une ligne qui indique clairement la profondeur maximale d'immersion, accompagnée, en substance, de la mise en garde suivante:

Ne pas immerger au-delà de cette ligne.

Si une ligne d'assemblage ou un joint empêche l'appareil ou une partie de l'appareil d'être conforme au traitement spécifié en 15.102, la ligne indiquant la profondeur maximale d'immersion doit être située 50 mm au moins en dessous de cette ligne d'assemblage ou de ce joint lorsque l'appareil ou la partie est dans la position dans laquelle il doit être nettoyé.

*La vérification est effectuée par examen et par des mesures.*

~~**7.103** Les instructions des sauteuses, à l'exception des sauteuses atmosphériques, doivent inclure, en substance, la mise en garde suivante.~~

~~MISE EN GARDE: Ne pas ouvrir les robinets de purge ou tout autre dispositif de vidange avant le retour de la pression à approximativement la pression atmosphérique.~~

## 8 Protection contre l'accès aux parties actives

L'article de la Partie 1 est applicable.

## 9 Démarrage des appareils à moteur

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

**9.101** Les moteurs de ventilateur destinés au refroidissement permettant de satisfaire aux exigences de l'Article 11 doivent démarrer dans toutes les conditions de tension susceptibles de se produire.

*La vérification consiste à faire démarrer trois fois le moteur à une tension égale à 0,85 fois la **tension assignée**, le moteur étant à température ambiante au début de l'essai.*

*Le démarrage est effectué chaque fois dans les conditions se produisant au début du **fonctionnement normal** ou, pour les appareils automatiques, au début du cycle normal de fonctionnement, et on laisse le moteur revenir au repos entre les démarrages successifs. Pour les appareils comportant des moteurs équipés d'interrupteurs de démarrage autres que centrifuges, cet essai est répété sous une tension égale à 1,06 fois la **tension assignée**.*

*Dans tous les cas, le moteur doit démarrer, il doit fonctionner sans affecter la sécurité et les **dispositifs de protection** contre les surcharges du moteur ne doivent pas fonctionner.*

*Il faut que la source d'alimentation soit telle qu'il ne se produise pas de chute de tension supérieure à 1 % au cours de l'essai.*

## 10 Puissance et courant

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

**10.1** *Addition:*

This is a preview. Click here to purchase the full publication.

Pour les appareils comportant plusieurs unités chauffantes, la puissance totale peut être déterminée en mesurant la puissance de chaque unité chauffante séparément (voir aussi 3.1.4).

## 11 Echauffements

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

**11.2** *Addition:*

*Les appareils destinés à être fixés au sol et les appareils de masse supérieure à 40 kg, non munis de roulettes, galets ou moyens similaires, sont installés conformément aux instructions du fabricant. En l'absence d'instructions, ces appareils sont considérés comme placés normalement sur le sol.*

**11.3** *Addition:*

*Lorsque les **surfaces accessibles** extérieures sont suffisamment plates et permettent l'accès, la sonde d'essai de la Figure 103 est utilisée pour mesurer les échauffements des **surfaces accessibles** extérieures spécifiées dans le Tableau 101. La sonde est appliquée avec une force de 4 N ± 1 N sur la surface de façon à établir le meilleur contact possible entre la sonde et la surface. La mesure est réalisée après une période de contact de 30 s.*

*La sonde peut être maintenue en place à l'aide d'une pince de laboratoire sur statif ou d'un dispositif similaire. Tout instrument de mesure donnant les mêmes résultats que la sonde peut être utilisé.*

**11.4** *Remplacement:*

*Les appareils sont mis en fonctionnement dans les **conditions de fonctionnement normal**, la puissance totale absorbée de l'appareil étant égale à 1,15 fois la **puissance assignée**. S'il n'est pas possible de mettre sous tension tous les éléments chauffants en même temps, l'essai est effectué avec chaque combinaison que permet le circuit de commutation, la charge la plus élevée possible pour chaque combinaison étant en circuit.*

*Si l'appareil est muni d'un dispositif de commande qui limite la puissance totale absorbée, l'essai est effectué avec la combinaison d'unités chauffantes qui peut être obtenue par le dispositif et qui donne la condition la plus sévère.*

*Si les limites d'échauffement des moteurs, des transformateurs ou des **circuits électroniques** sont dépassées, l'essai est répété, les appareils étant alimentés sous 1,06 fois la **tension assignée**. Dans ce cas, seuls les échauffements des moteurs, des transformateurs et des **circuits électroniques** sont mesurés.*

NOTE 101 Voir également 11.7.

**11.7** *Remplacement:*

*Les appareils sont mis en fonctionnement jusqu'à établissement des conditions de régime.*

*Les conditions de régime sont considérées comme établies 60 min après l'obtention des températures définies pour les **conditions de fonctionnement normal.***

*Lorsqu'un appareil est assemblé en combinaison avec des accessoires ou d'autres appareils, s'il en est équipé ou s'il en incorpore, l'interaction doit être couverte s'ils sont prévus pour fonctionner simultanément selon les indications du fabricant ou par le biais d'une commande commune.*

This is a preview. Click here to purchase the full publication.

*La durée de l'essai peut être de plusieurs cycles de fonctionnement.*

*Les moteurs des agitateurs sont mis en fonctionnement continu, à moins qu'ils ne soient équipés d'un interrupteur chronométrique, auquel cas ils sont mis en fonctionnement pendant la durée maximale autorisée par l'interrupteur chronométrique, ou jusqu'à établissement des conditions de régime, selon la durée la plus courte.*

*Les moteurs de basculement sont mis en fonctionnement immédiatement après l'établissement des conditions de régime, pour un cycle complet de fonctionnement (c'est-à-dire un cycle partant de la position la plus haute à la position la plus basse et retour à la position la plus haute).*

*Les moteurs de levage sont mis en fonctionnement de façon similaire, mais pour trois cycles.*

**11.8** *Addition:*

*Durant l'essai, les échauffements font l'objet d'une surveillance continue et ne doivent pas dépasser les valeurs indiquées dans le Tableau 3 et le Tableau 101.*

**Tableau 101 – Echauffements maximaux pour les surfaces accessibles extérieures spécifiées en conditions de fonctionnement normal**

| ***Surface*** [a] | ***Echauffement des surfaces accessibles extérieures*** [b] *K* |
|---|---|
| | |
| *Métal nu* | *48* |
| *Métal revêtu* [c] | *59* |
| *Verre et céramique* | *65* |
| *Plastique et revêtement plastique > 0,4 mm* [d, e] | *74* |

[a] *Les échauffements ne sont pas mesurés sur:*
- *le dessous des appareils destinés à être utilisés sur une surface de travail ou sur le sol;*
- *la surface située à l'arrière des appareils;*
- *les surfaces inaccessibles à une sonde de 75 mm de diamètre d'extrémité hémisphérique;*
- ***les surfaces fonctionnelles*** *et les* ***surfaces adjacentes****.*

[b] *L'échauffement sur les surfaces accessibles extérieures jusqu'à une distance de 100 mm des surfaces adjacentes de l'appareil (voir Figure 102) peut dépasser les limites de 25 K au maximum, mais la partie concernée doit alors être marquée du symbole IEC 60417-5041 (2002-10) ou d'un texte équivalent.*

[c] *Le métal est considéré comme revêtu lorsqu'un revêtement d'une épaisseur minimale de 90 µm constitué d'émail ou d'un revêtement non essentiellement plastique est utilisé.*

[d] *La limite d'échauffement du plastique s'applique également pour un matériau plastique présentant un fini métallique d'une épaisseur inférieure à 0,1 mm.*

[e] *Lorsque l'épaisseur du revêtement plastique ne dépasse pas 0,4 mm, les limites d'échauffement du métal revêtu pour le métal sous-jacent s'appliquent ou les limites d'échauffement du matériau en verre ou céramique pour le matériau en verre ou céramique sous-jacent s'appliquent.*

## 12 Vacant

## 13 Courant de fuite et rigidité diélectrique à la température de régime

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

**13.2** *Modification:*

This is a preview. Click here to purchase the full publication.

*Ajouter le texte suivant:*

*A la place du courant de fuite admissible pour les **appareils fixes de la classe I**, ce qui suit s'applique:*

| | |
|---|---|
| – *pour les appareils raccordés par câble et fiche* | *0,75 mA ou 1 mA par kW de **puissance assignée** à l'appareil, avec un maximum de 10 mA, en prenant la valeur la plus élevée.* |
| – *pour les autres appareils* | *0,75 mA ou 1 mA par kW de **puissance assignée** à l'appareil, sans limite maximale, en prenant la valeur la plus élevée.* |

*A la place du courant de fuite admissible pour les **appareils mobiles de la classe I**, ce qui suit s'applique:*

| | |
|---|---|
| – *pour les appareils raccordés par câble et fiche* | *0,75 mA ou 1 mA par kW de **puissance assignée** à l'appareil, avec un maximum de ~~5~~ 10 mA, en prenant la valeur la plus élevée.* |
| ~~– *pour les autres appareils*~~ | ~~*0,75 mA par kW de **puissance assignée**, avec un maximum de 10 mA.*~~ |

## 14 Surtensions transitoires

L'article de la Partie 1 est applicable.

## 15 Résistance à l'humidité

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

**15.1** *Addition:*

*Les appareils ou les **parties électriques amovibles** destinés à être partiellement ou complètement immergés dans l'eau pour le nettoyage sont également soumis aux essais de 15.102.*

NOTE 101 Les appareils, autres que les **appareils fixes** ou les **parties électriques amovibles**, qui ne sont pas marqués d'une ligne indiquant la profondeur maximale d'immersion, ou pour lesquels il n'existe pas, dans la notice d'instructions, de mise en garde contre l'immersion partielle ou complète, sont considérés comme étant des appareils destinés à être complètement immergés dans l'eau pour le nettoyage.

**15.1.1** *Addition:*

*De plus, les appareils IPX0, IPX1, IPX2, IPX3 et IPX4 sont soumis pendant 5 min à l'essai d'éclaboussement suivant.*

*L'appareillage d'essai représenté à la Figure 101 est utilisé. Pendant l'essai, la pression de l'eau est réglée de telle sorte que l'eau rejaillisse à 150 mm au-dessus du fond du bol. Le bol est placé sur le plancher pour les appareils utilisés normalement sur le sol. Pour tous les autres appareils, le bol est posé sur un support horizontal placé à 50 mm en dessous du bord inférieur de l'appareil. Le bol est déplacé autour de l'appareil de façon à l'éclabousser dans toutes les directions. On s'assure que le jet d'eau ne touche pas directement l'appareil.*

**15.1.2** *Modification:*

*Les appareils normalement utilisés sur une table sont placés sur un support ayant des dimensions dépassant de 15 cm ± 5 cm la projection orthogonale de l'appareil sur le support.*

This is a preview. Click here to purchase the full publication.

**15.2** ~~*Modification:*~~

~~Ce qui suit s'applique à la place de l'exigence.~~

~~Les appareils doivent être construits de façon telle qu'un débordement de liquide en usage normal n'affecte pas leur isolation électrique.~~

*Addition:*

*Immédiatement après cet essai, les appareils ayant des parties qui peuvent être basculées sont soumis à l'essai suivant.*

*La cuve, remplie à sa capacité nominale ou jusqu'au niveau indiqué avec ~~de l'eau froide contenant approximativement 1 % de NaCl~~ la solution, est ensuite basculée dans n'importe quelle position.*

~~**15.3** *Addition:*~~

~~NOTE 101 S'il n'est pas possible de placer l'appareil complet dans l'enceinte humide, les parties comportant les composants électriques sont soumises à l'essai séparément, en tenant compte des conditions existant dans l'appareil.~~

**15.101** Les appareils qui sont munis d'un robinet destiné au remplissage ou au nettoyage doivent être construits de façon telle que l'eau provenant du robinet ne puisse pas entrer en contact avec les parties actives.

*La vérification est effectuée par l'essai suivant.*

*Le robinet est complètement ouvert pendant 1 min, l'appareil étant relié à un circuit d'alimentation en eau ayant la pression d'eau maximale indiquée par le fabricant. Les parties mobiles et basculantes, y compris les couvercles, sont placées ou basculées dans la position la plus défavorable. Les extrémités pivotantes des robinets d'eau sont placées de façon à diriger l'eau sur les parties donnant les résultats les plus défavorables. Immédiatement après ce traitement, l'appareil doit satisfaire à l'essai de rigidité diélectrique de 16.3.*

**15.102** Les appareils ou les **parties électriques amovibles** destinés à être partiellement ou complètement immergés dans l'eau pour le nettoyage doivent avoir une protection suffisante contre les effets de l'immersion.

*La vérification est effectuée par les essais suivants.*

*L'échantillon est mis en fonctionnement dans les **conditions de fonctionnement normal**, excepté que les dispositifs de commande cycliques éventuels sont réglés à la position maximale, sous une tension d'alimentation telle que la puissance absorbée soit égale à 1,15 fois la **puissance assignée**.*

*Après l'établissement des conditions de régime ou après le premier déclenchement du dispositif de commande cyclique, la prise mobile du connecteur est enlevée ou l'alimentation interrompue et l'échantillon est immédiatement immergé complètement dans de l'eau ayant une température comprise entre 10 °C et 25 °C, à moins qu'il soit marqué d'une ligne indiquant la profondeur maximale d'immersion, auquel cas il est immergé jusqu'à la profondeur indiquée.*

*Après 1 h d'immersion, l'échantillon est retiré de l'eau et séché, en prenant soin de s'assurer que toute humidité est enlevée de l'isolation au voisinage des broches des socles de connecteur. Le courant de fuite est alors mesuré, comme décrit en 16.2, sur l'appareil assemblé.*

This is a preview. Click here to purchase the full publication.

*Le courant de fuite ne doit pas dépasser la valeur spécifiée en 16.2.*

*Après le traitement décrit ci-dessus et la mesure du courant de fuite, l'échantillon doit satisfaire à un essai de rigidité diélectrique comme spécifié en 16.3, la tension d'essai étant toutefois réduite à 1 000 V.*

*L'échantillon est alors mis en fonctionnement pendant 10 jours (240 h) dans les* ***conditions de fonctionnement normal****, la tension d'alimentation étant telle que la puissance absorbée soit égale à 1,15 fois la* ***puissance assignée****. Pendant cette période, on laisse refroidir l'échantillon jusqu'à approximativement la température ambiante, cinq fois à intervalles réguliers.*

*Après cette période, la prise mobile de connecteur est retirée ou l'alimentation est interrompue d'une autre manière, et l'échantillon est immédiatement immergé une fois de plus dans l'eau pendant 1 h, comme décrit ci-dessus. Il est ensuite séché et le courant de fuite est à nouveau mesuré, comme décrit en 16.2.*

*Le courant de fuite ne doit pas dépasser la valeur spécifiée en 16.2.*

*L'échantillon doit ensuite satisfaire à un essai de rigidité diélectrique comme spécifié précédemment, et un examen doit montrer que de l'eau n'a pas pénétré dans l'appareil en quantité appréciable.*

NOTE Lors de l'examen des appareils pour déceler la présence d'eau, une attention particulière sera portée aux parties de l'appareil dans lesquelles sont placés des composants électriques.

## 16 Courant de fuite et rigidité diélectrique

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

**16.2** ~~*Ajouter les éléments suivants:*~~

*Modification:*

*A la place du courant de fuite admissible pour les* ***appareils mobiles de la classe I****, ce qui suit s'applique:*

| | |
|---|---|
| – *pour les appareils raccordés par câble et fiche* | *0,75 mA ou 1 mA par kW de* ***puissance assignée*** *à l'appareil, avec un maximum de* ~~*5*~~ *10 mA, en prenant la valeur la plus élevée.* |
| ~~– *pour les autres appareils*~~ | ~~*0,75 mA par kW de* ***puissance assignée****, avec un maximum de 10 mA*~~ |

*A la place du courant de fuite admissible pour les* ***appareils fixes de la classe I****, ce qui suit s'applique:*

| | |
|---|---|
| – *pour les appareils raccordés par câble et fiche* | *0,75 mA ou 1 mA par kW de* ***puissance assignée*** *à l'appareil, avec un maximum de 10 mA, en prenant la valeur la plus élevée.* |
| – *pour les autres appareils* | *0,75 mA ou 1 mA par kW de* ***puissance assignée*** *à l'appareil, sans* ~~*valeur*~~ *limite maximale, en prenant la valeur la plus élevée.* |

*Addition:*

NOTE 101 Pour les appareils destinés à être utilisés avec une prise mobile de connecteur et pour les appareils destinés à être partiellement ou complètement immergés dans l'eau pour le nettoyage, le socle de connecteur peut

This is a preview. Click here to purchase the full publication.